Danse « concrète » (terme à redéfinir)

Idée :

A partir du procédé de création musicale de la musique concrète / électroacoustique puis mixte. Le truc c'est de considérer l'utilité du support d'enregistrement en s'inspirant de la « révolution » qu'a apporté le magnétophone etc … dans la musique concrète puis la synthèse dans la musique électronique.
Ici le support est la bobine de film etc … Donc l'utilisation de la « bobine » (ou autre) est à considérer dans une optique réellement créative, au-delà de la simple diffusion.
Donc le procédé technique est le suivant : utiliser des enregistrements déjà faits (ou que l'on fait) de personnes dansant ou en mouvement (laisser son imagination tourner comme elle veut) puis après par diverses techniques de montages vidéo, réaliser une chorégraphie expérimentale que j'ai qualifiée (de manière imparfaite certes) de « concrète ». Ensuite la diffusion est à considérer par l'utilisation d'un ou plusieurs écrans disposé(s) de manière consciente pour créer un effet de spatialisation/profondeur visuelle et aussi utiliser le regard du spectateur pour créer un point de vue, une vision, qui, à chaque fois,est donc différent€.
Après, l'utilisation de la synthèse permettra de compléter le procédé technique ci-dessus, et enfin des danseurs danseront effectivement et la chorégraphie « mixte » sera créée.

Inspiration :

- soirée thématique sur la marche (Arte)
- vidéo expérimentale dans le milieu underground
- la musique électroacoustique, concrète et/puis mixte
- la notation chorégraphique ou du mouvement dans sa globalité.

Alexis CLEMENTIDES 01/09/2003